



Bruxelles, le 10 décembre 2020

CM 5304/20

HYBRID	EDUC
DISINFO	AUDIO
AG	DIGIT
PE	INF
DATAPROTECT	COSI
JAI	CSDP/PSDC
CYBER	COPS
JAIEX	POLMIL
FREMP	IPCR
RELEX	PROCIV
CULT	CSC

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: hybrid@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32 2 281 84 62

Objet: Conclusions du Conseil sur le renforcement de la résilience et la lutte contre les menaces hybrides, y compris la désinformation, dans le contexte de la pandémie de COVID-19
- Lancement d'une procédure écrite pour l'approbation des conclusions du Conseil

Le Comité des représentants permanents (1^{re} partie) ayant décidé le 9 décembre 2020 de recourir à la procédure écrite pour le document cité en objet,

les délégations sont invitées à indiquer si elles sont d'accord pour approuver le projet de conclusions du Conseil sur le renforcement de la résilience et la lutte contre les menaces hybrides, y compris la désinformation, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, dont le texte figure dans le document ST 13626/20.

Veuillez répondre par "OUI" ou par "NON" à cette question.

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites en même temps qu'il est répondu à la question, à l'exception de celles qui ont déjà été faites au Coreper.

Les réponses doivent parvenir au secrétariat général du Conseil **au plus tard le 15 décembre 2020 à 12 heures (HEC)** par courrier électronique à l'adresse suivante: hybrid@consilium.europa.eu.

Veuillez noter que la procédure écrite ne peut être clôturée tant que tous les États membres n'ont pas communiqué leur réponse.
